Image not found or type unknown

CAUTION SOLIDAIRE PRET BANCAIRE

Par **KHALID49**, le **30/08/2016** à **13:53**

Bonjour,
Après la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de mon entreprise individuelle,ma femme a été appeler caution solidaire d'un prêt personnel qui est passé dans la liquidation .Le jour de la souscription ma femme n'avait aucunes ressources.(seul ressource mon entreprise individuelle),
après deux ans de moratoire dossier de surendettement de ma femme,nous avons refait un dossier en commun,comment peut on sortir de se cercle infernal?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés